



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL SYNDICAL CINE PARC
du 15 Novembre – 19h
Arlanc (Salle des fêtes)

CONSEIL SYNDICAL CINE PARC du 15 Novembre – 19h

Arlanc (Salle des fêtes)

(Lors du Conseil Syndical du 15 novembre 2022 à Arlanc, le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Ciné Parc n'a pu délibérer valablement et a dû être reconvoqué le 22 novembre 2022 à Saint Gervais sous Meymont, conformément à son règlement intérieur et aux dispositions du Code des Communes)

Nombre de délégués en exercice : 54

Nombre de délégués présents : 7

Nombre de délégués représentés : 4

Date d'envoi de la convocation : 16 Novembre 2022

Présidence : M. Stéphane BLIN

Etaient présents :

Titulaires :

Mmes Ragonnet, Chanimbaud, Dulac,
M. Audoux, Blin, Tramois, Moignoux

Ont donné pouvoir :

Mme Garnier, Peudevin
M. Dargnat, Guillot

Absents :

Mme De Laender, Ducatteau, Vanderlenne, Daurat, Angely, Beuf, Verachten, Ogheard, Monteil, Briquet, Béal, Rodriguez, Corre, Dubuis, Mosnier, Pascal, Fayet, Brouillat, Le Postec, Guillemette, Dodement, Angély,
M. Vernet, Herry, Perrin, Dauphin, Brivadis, Laveroux, Palombo, Paulet, Maratrat, Espeil, Joubert, Lett, Thabouillot, Mongheal, Drillon, Delnard, Sais, Rionnet, Fayolle, Wimmel, Chaillou.

Assistaient à la réunion : M. Jeanpetit,

Mme Claudine Ragonnet assurant le secrétariat

Conseil Syndical CINE PARC

– 15 NOVEMBRE 2022 –

ORDRE DU JOUR

► **APPROBATION P.V. CS MARS 2022**

► **BILAN D'ACTIVITE ET BUDGETAIRE AU 15 NOVEMBRE 2022**

► **DELIBERATIONS :**

Administration :

- 1) • Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01 janvier 2023
- 2) • Actualisation de la durée d'amortissement des biens acquis à compter du 01 janvier 2023 suite au passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57

Finances :

- 3) • Demande de subvention DRAC 2023 :
 - Budget général - 10 000 €
 - Ecole & Cinéma 2023 – 4 000 €
- 4) • Demande de subvention Conseil Départemental Puy-de-Dôme 2023 – 18 000 €
- 5) • Demande de subvention Conseil Régional 2023 – 10 000 €

Ressources Humaines :

- 6) • Adhésion au service retraite du CDG 63 - 75 €

Vie du Syndicat :

- 7) • Demande sortie commune Viscomtat
- 8) • Tarifications 2023 - Billetterie
- 9) • Tarifications 2023 - Prestations

► **COUP DE PROJECTEUR SUR : REFLEXION AUTOUR DE L'ORIENTATION 1 : Revoir le schéma de programmation et la fréquence des projections.**

► **QUESTIONS DIVERSES**

- Rencontres Nationales Ecole et Cinéma 2022 à Clermont-Ferrand et Billom
- Calendrier 2023
- Plein airs 2023
- Questionnaire co-voiturage

► **PROJECTION : Restitution projet « Le cinéma à l'œuvre » piloté par Ciné Parc dans le cadre d'Ecole et Cinéma**

► **COLLATION** offert par la municipalité d'Arlanc

- **MOT D'ACCUEIL** par Mr le Maire d'Arlanc
- **PRESENTATION DES EXCUSES**
- **APPROBATION COMPTE RENDU CS MARS 2022**
- **BILAN D'ACTIVITE ET BUDGETAIRE AU 15 NOVEMBRE 2022**

BILAN D'ACTIVITE

- ▶ Reprise d'une activité en année normale après deux années perturbées par le COVID
- ▶ Depuis le 01 janvier, nous avons réalisé **18 271 entrées** contre 20 302 sur la même période en 2019, année de référence avant COVID, soit une perte de 2031 entrées représentant -10% alors qu'une grande partie de la profession accuse plutôt une baisse de 30%.
- ▶ Ressources humaines : l'arrêt maladie de l'opérateur Patrice Jouve nous a engendré des annulations de séances le temps de trouver un remplaçant et de le former. Au final 4 semaines de projection auront été perturbées à la rentrée de septembre

SEANCES AVEC ANIMATIONS

On peut considérer un très bon bilan en terme d'animations cette année.

▶ **En temps scolaire :**

- Co-organisation des Rencontres nationales Ecole et Cinéma avec notamment la création d'un ciné concert par le Quatuor Prima Vista pour les 100 ans du film NANOUK L'ESQUIMAU
- Dans ce cadre, mise en place au cours de l'année scolaire de 6 classes artistiques et culturelles (travail avec des artistes) qui donnent lieu à des ateliers et une exposition pendant les Rencontres.
- Mise en place de la venue du réalisateur Rémi Chayé (*Tout en Haut du monde*) pour 6 classes du département dont quatre en Livradois-Forez
- Pilotage de la Formation « Accueil des dispositifs d'éducation à l'image dans les salles de cinéma »
- Mise en place d'Ateliers autour de l'image
- Intervention au Livre Elu Jeunesse

► **En Hors temps scolaire :**

- CINE P'TITS LOUPS (nouvelle action 3-6 ans) : Lectures et ateliers en pâte à modeler + temps de lecture avant les séances
- FESTIVAL AUTOUR D'ELLES (Billom) : 3 séances + une conférence
- REPRISE DES ACTIONS RECURRENTES :
 - Ciné Discussion
 - Coups de cœur du court
 - Littérature et Cinéma
 - Semaines d'information sur la santé mentale

- VENUE DE REALISATEURS-TRICES
 - CINE GOÛTER :
 - **Anne-Lise Koelher** (*Bonjour le Monde*) avec ateliers de dessins et exposition de ses marionnettes à *La Chaise Dieu, St Dier, Puy Guillaume*
 - CINE DISCUSSION :
 - **Nathan Nicholovitch** (*Les graines que l'on sème*) à *Billom & Cunlhat*
 - **Elie Girard** (*Tous les garçons et les filles*) à *Cunlhat*
 - AVANT PREMIERE de *Reprise en main* avec **Gilles Perret** et **Marion Richoux** à *Billom*
 - **Léa Rossignol** (*Les immortelles*) à la médiathèque de *Lezoux*
 - **Edouard Joubeaud** (*Haingosoa*) à *Vic le Comte*
 - **Philippe Chevrette** (*L'ivre de vie*) à *Vic le Comte*
 - **Jean-Baptiste Perret** (*L'hiver et le 15 août*) à *Vertolaye*

- DES SOIREES SPECIALES
 - 1 Soirée Western à la médiathèque de Lezoux
 - 3 Soirées Culture & Transition avec Billom communauté en présence de réalisateurs-trices (**Louise Roussel, Océane Le Pape ; Catherine Peix**)
 - 1 soirée avec le photographe animalier **Yoann Thionnet** (*Lynx*) à St Jean des Ollières

PRESTATIONS & SEANCES PLEIN AIR

Cette année nous avons choisi de revenir à un niveau acceptable de séances en soirée pour l'équipe pendant l'été :

Il a donc été décidé de sacrifier une séance soirée pour nous permettre d'assurer une séance plein air. L'idée était de faire en sorte que chaque commune du circuit puisse bénéficier d'au moins une séance soirée pendant l'été.

- 1 Aqua ciné (*Piscine d'Ambert*)
- 18 séances plein air
 - 3 plein air sur le circuit Ciné Parc (2 à *Vic le Comte*, 1 à *Tours sur Meymont*)
 - 15 hors Ciné Parc (dpt PDD, Hte Loire, Loire) dont 5 dans le cadre du Festival Un écran des Etoiles dans la vallée du Haut-Allier et ses marges, une dans la Loire, deux dans l'agglomération de Clermont-Ferrand...

Cette action nous a permis de récolter environ 27 000 €.

Toutes les séances ont pu avoir lieu en extérieur cette année, sans report en salle.

Les organisateurs étaient tous ravis, et nous ont déjà ressollicités pour 2023.

BILAN FINANCIER 2022

La situation au 01/11/22 est la suivante :

En FONCTIONNEMENT :

Pour une budgétisation de 416 183.77 € :

- Les Dépenses réalisées sont de **263 732.48 €**
- Les Recettes réalisées sont de **398 379.12 €**
- L' **EXCEDENT** de fonctionnement actuel est donc de **+ 134 646,64 €**

Nous avons une avance de + 112 239,67 € début 2022

L'estimation à la fin de 2022 sera la conservation d'une avance pour 2023.

En INVESTISSEMENT :

Pour une budgétisation de 187 066.46 € :

- Les Dépenses réalisées sont de **25 844.52 €**
- Les Recettes réalisées sont de **187 066.46 €**
- L' **EXCEDENT** d'investissement actuel est donc de **+ 161 221.94 €**

→ **DELIBERATIONS**

• **ADMINISTRATION**

Affaire 1 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01 janvier 2023

- ▶ Généralisation de la M57 à ttes collectivités au 01/01/24
- ▶ Nécessité d'adopter un règlement budgétaire et financier
- ▶ Changement de maquette budgétaire

Affaire 2 : Actualisation de la durée d'amortissement des biens acquis à compter du 01 janvier 2023 suite au passage à la nomenclature M57

- ▶ Durée d'amortissement à redéfinir
 - Autres matériels de transport : 5 ans
 - Autres matériels informatiques : 5 ans
 - Autres matériels de bureau & mobiliers : 5 ans
 - Autres matériels (projecteurs & autres) : 10 ans

• **FINANCES**

Affaire 3 : Demande de subvention 2023 DRAC Auvergne-Rhône Alpes

- ▶ La demande porte sur un montant de 10 000 € pour le fonctionnement général → 7000 € ont été attribués les années précédentes
- ▶ La demande porte sur un montant de 4 000 € pour la coordination « Ecole et Cinéma » Puy-de-Dôme → idem que les années précédentes

Affaire 4 : Demande de subvention 2023 Conseil Départemental Puy-de-Dôme

- ▶ La demande porte sur un montant de 18 000 € → 14 500 € ont été attribués les années précédentes

Affaire 5 : Demande de subvention 2023 Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

- ▶ La demande porte sur un montant de 10 000 € → 3 500 € ont été attribués les années précédentes

● **RESSOURCES HUMAINES**

Affaire 6 : Adhésion au service retraite du CDG 63

- ▶ A compter du 01 janvier 2023
- ▶ Coût de 75 € / an pour le suivi des dossiers concernant les retraites

● **VIE DU SYNDICAT**

Affaire 7 : Demande de retrait de la commune de Viscomtat

Suite à la demande au 10 novembre 2020 de sortie de la commune de Viscomtat pour des raisons économiques et liées au faible intérêt de la nouvelle directrice de l'école, Viscomtat avait essuyé un refus du Conseil Syndical. Une nouvelle demande est donc datée de juillet 2022.

- ▶ L'école n'a plus que 10 élèves et ne s'est pas réinscrite
- ▶ Compte tenu de leur situation particulière et de la volonté de longue date de se retirer du Syndicat, Mr le Président souhaite que le Conseil syndical accepte leur demande

Affaire 8 : Tarification Billetterie 2023

La proposition du Bureau est la suivante :

- ▶ Pas d'augmentation de la billetterie
- ▶ Mais augmentation de la carte d'abonnement qui passerait de 42 € à 44 €
- ▶ Avec une application au 01 janvier 2023

Affaire 9 : Tarification Prestations 2023

- ▶ **Pas de modification particulière des tarifs souhaitée par le Bureau pour 2023.**

Nous restons actuellement sur les tarifs précédemment votés :

510 € adhérents / **650 €** non adhérents territoire PNRLF / **750 €** hors PNRLF

150 € en plus dimanches et jours fériés / **50 €** heure anim

80 € écran intérieur / **200 €** écran 6x4 / **350 €** écran 10x6

En revanche demande de rajouter la clause suivante :

Suivant le nombre de séances demandées pour les structures hors Parc,

- La 1^{ère} est facturée 750 €,
- Les suivantes sont proposées avec un tarif dégressif de 650 €.

→ COUP DE PROJECTEUR SUR

REFLEXION AUTOUR DE L'ORIENTATION n°1 : Revoir le schéma de programmation et la fréquence des projections

Les éléments à mettre en avant :

- La proposition d'un calendrier avec réduction du nombre de périodes en soirée (passage d'un programme toutes les 4 semaines au lieu de 3 semaines) ne satisfaisant pas le plus grand nombre, il a été décidé de **conserver le schéma actuel d'un film toutes les 3 semaines** (soit une base de 16 séances soirée par an pour chaque commune au lieu de 12 si on était passé à 4 semaines) **à moyens constants**. Les séances scolaires viennent en plus et ne sont pas considérées dans le calcul.
- Une **programmation estivale allégée** pour permettre d'assurer des séances plein air pourvoyeuse de recettes supplémentaires.
- En revanche de nombreuses **contraintes** au niveau des agents ont dues être prises en compte par rapport au **rythme de travail**. De ce fait un **calendrier de séance** a été revu **permettant le respect du temps de pause des agents qui assurent de la projection**. 2 agents sont mobilisés en journée (le poste administratif et comptable et le poste de médiation jeune public), 2 agents sont mobilisés principalement en après-midi et soirées (le directeur, l'opérateur-projectionniste).
- Au final ce système nous permet d'assurer **tout autant de séances, mais réparties différemment**. C'est en revanche le travail administratif ou de préparation qui est impacté pour 2 agents (le directeur, la médiatrice Jeune public).
- **En soirée**, nous sommes toutefois confrontés à un dilemme. Nous sommes **de plus en plus sollicités** par des associations ou des réalisateurs ou des distributeurs qui nous proposent des animations qui donnent de la plus-value à la séance. Or nous restons sur l'idée de 2 opérateurs par soirée, donc pas plus de 2 séances en soirées proposées. Au-delà des quelques soirées de disponibles, si l'on veut intégrer ces animations spéciales nous sommes dans l'obligation de remplacer une soirée « SEANCE CINE » par une soirée « SPECIALE ». Etant donné que les communes ne sont pas toutes d'accord avec ce

système, nous allons procéder à l'envoi d'un questionnaire d'ici la fin de l'année auprès de ces dernières afin que nous sachions dans quelles communes nous pouvons adopter ce schéma ou pas.

Il va de soi qu'une **séance véritablement portée par une association partenaire** engendre des **entrées potentiellement plus importantes**.

- **A noter : l'intégration d'un nouveau lieu en soirée de manière récurrente : la médiathèque de Lezoux** (qui fait l'objet d'une convention avec Ciné Parc) les **mardis soirs** en parallèle avec Tours-sur-Meymont. La volonté est de programmer dans ce lieu un film différent de Billom, St Jean d'Heurs et Bort l'Etang. De ce fait on s'oriente vers un **4^e film** qui pourrait être proposé aussi dans des secteurs où nous nous retrouvons avec 4 ou 5 communes côtes à côtes (ex : Cunlhat / Tours / La Chapelle / Vertolaye / Olliergues ou Sauxillanges / Sugères / St Jean des Ollières / St Dier d'Auvergne)...

→ **QUESTIONS DIVERSES**

● **Rencontres Nationales Ecole & Cinéma 2023 à Clermont-Ferrand & Billom**

Du mercredi 16 novembre au vendredi 18 novembre – Maison de la culture / La jetée / Cinéma Le Rio:

Au programme :

- Des conférences (autour de la ruralité thématique centrale des rencontres),
- Des visionnages (avant-premières, découverte du catalogue...),
- Des ateliers de pratique
- Un ciné concert à Billom (création pour le centenaire du film Nanouk L'Esquimau)

Pour ceux qui le souhaitent le dépliant du programme peut vous être communiqué. Les rencontres en revanche sont exclusivement réservées aux professionnels nationaux pour des questions de limitation de jauge.

● **Calendrier 2023** : envoyé par mail dans toutes les mairies et auprès de tous les délégués merci de bien vouloir faire en sorte que vous nous fassiez part de difficultés concernant la disponibilité de la salle suffisamment à l'avance (au pire 8 semaines auparavant) pour que nous puissions proposer une alternative. Sinon la séance sera annulée.

Merci aussi de nous informer si des modifications ou des travaux sont prévues dans vos salles ou que vous avez des difficultés particulières (problème chauffage, accessibilité à la salle...). N'oubliez pas que nous sommes un utilisateur régulier de vos salles, et que ne pas nous informer peut nous porter préjudice.

Le calendrier des séances estivales va varier en fonction des séances plein air qui seront calées. Fin mai toutes les séances extérieures doivent être transmises au CNC donc nous avons la vision la plus juste à cette période.

- **Plein airs 2023**

Les créneaux réservés sont de début juillet au 15 août : **13** plein air sont déjà calés, **6** autres restent potentiels. Si certains d'entre vous en souhaitent, ne pas trop tarder pour caler vos dates car de nombreux créneaux ne sont déjà plus disponibles.

- **Questionnaires co-voiturage** : Questionnaire autour de la mise en place éventuelle d'une plateforme de co-voiturage à l'échelle régionale pour les salles de cinémas et les circuits itinérants. 3 salles ont été associées pour le questionnaire en auvergne : Le Cinéma Le Rio à Clermont, Le cinéma le Rex à Courpière, Ciné Parc. Une centaine de spectateurs ont répondu sur le circuit. On vous tiendra au courant de la suite à donner.

- **PROJECTION** : Dans le cadre du projet « Le cinéma à l'œuvre » piloté par Ciné Parc dans le cadre d'Ecole et Cinéma, Canopé a réalisé un petit clip de 12 minutes que nous vous vous présentons maintenant.

- **Collation offerte par la municipalité d'Arlanc**

→ **REMERCIEMENTS** Fin de la séance à 21h

Le Président
Le Président du Ciné Parc
Stéphane BLIN
Stéphane BLIN
Maison du Parc
63880 S-Gervais/Meymont
Tél 04 73 95 58 00
Fax 04 73 95 57 84
www.cineparc.fr



La Secrétaire de séance

Claudine RAGONNET

